

moneta

Le journal pour
un usage différent
de l'argent
1-2015



Alternatives : d'autres formes de travail et un autre rapport à l'argent sont possibles.

La théorie économique néolibérale fait débat dans les universités. Où trouver de meilleurs concepts ? **8**

L'écrivain Alex Capus raconte «son» Olten – la ville où la BAS a son siège depuis 25 ans. **12**





DOSSIER : ALTERNATIVES

- 6 **L'autogestion : toujours aussi attrayante... et difficile**
- 8 **De la diversité des méthodes en économie**
- 10 **Apprentissage des langues : osons le plurilinguisme !**
- 11 **Les soins de santé, mission de service public**
- 12 **Olten, cité de tous les possibles**
- 14 **Ambiguïtés des alternatives**
- 15 **Lumières éternelles**

LES PAGES DE LA BAS

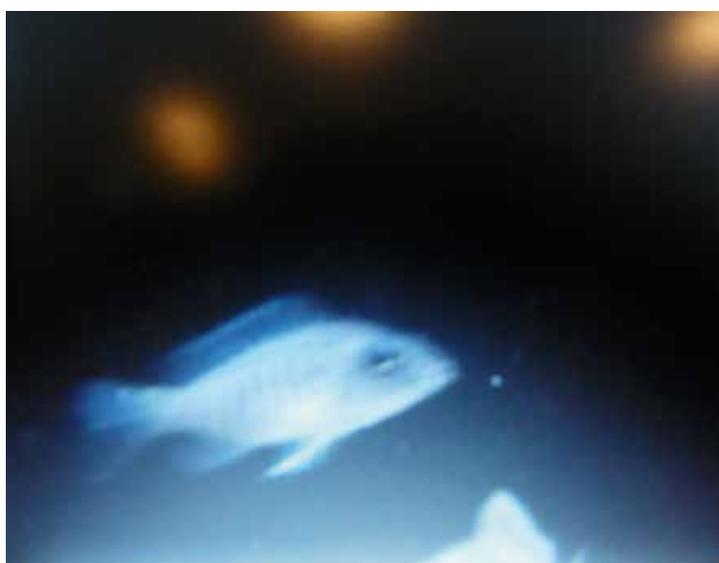
- 16 **La Banque nationale suisse force la BAS à agir**
- 17 **Le laboratoire des taux d'intérêt**
- 19 **Invitation à la 24^e assemblée générale ordinaire**
- 20 **Une fromagerie prend de la hauteur**

I LATI DELLA BAS

- 21 **La Banca Nazionale Svizzera induce la BAS ad agire**
- 22 **Il esperimento dei tassi d'interesse**

EN PERSONNE

- 24 **Trois ou quatre carottes : la différence est subtile**



Photos : regulaschaffer@gmx.ch

COUP DE JEUNE

Texte : Barbara Felix
Photo : Gerry Nitsch



Honnêtement, aviez-vous remarqué que moneta s'était refait une beauté ? Et pas seulement en surface. Notre journal n'a pas perdu de poids, il s'est offert un coup de jeune : une nouvelle maquette, des couleurs fraîches et une mise en pages plus évolutive. Son papier 100 pour cent recyclé tient bien en main et se lit facilement. Il se laisse aussi picorer, avec ses nouvelles brèves. Son contenu

a également changé, même si cela est moins visible. Nous continuons à aller au-delà des apparences, à gratter pour voir ce qui se cache derrière. Bien que moneta ne soit plus publié par une association, mais par la BAS, sa rédaction reste indépendante et s'occupe toujours de la partie rédactionnelle. Dans chaque numéro, elle abordera un thème en rapport avec l'argent et l'esprit, comme depuis la création du journal. Nous avons revu le contenu des pages bancaires, afin d'y traiter plus en détail des sujets liés à la politique financière. Nous y donnons aussi la parole à des spécialistes externes. Notre clientèle tessinoise pourra désormais lire les pages bancaires en italien, dans l'édition romande. L'objectif consistait à garder le meilleur tout en osant la nouveauté. A vous de nous dire si nous avons réussi à l'atteindre.

En 2015, la BAS fête son 25^e anniversaire. Elle tient le bon cap, même si le vent souffle fort. Des décisions comme celle de la Banque nationale suisse d'introduire des taux d'intérêt négatifs posent des défis inattendus. Pas seulement aux banques, mais à l'ensemble de la société. La question de savoir quelles sont les alternatives est plus actuelle que jamais.

L'auteure est responsable marketing et communication à la BAS et dirige la commission d'édition de moneta.

moneta Le journal pour un usage différent de l'argent 1–2015

moneta paraît quatre fois par an en français et en allemand et est envoyé gratuitement aux client-e-s de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

Éditrice Banque Alternative Suisse SA **Rédaction** Bärbel Bohr, René Hornung, Simon Rindlisbacher, Cathy Savioz, Anna Sax, Dominique A. Zimmermann **Traduction** Sylvain Pichon, Mediamix.3 Sagl **Annances** Bruno Bisang **Graphisme, illustrations** Clerici Partner Design, Zurich **Photo de couverture** Regula Schaffer **Impression** ROPRESS Genossenschaft, Zurich **Papier**, 100 % papier recyclé **Adresse** Banque Alternative Suisse SA, moneta, Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten, téléphone 062 206 16 16, moneta@abs.ch **Abonnements** annuel Fr.20.–, soutien Fr.50.– **Tirage de cette édition** 7600 exemplaires **Encarts** Les encarts qui n'émanent pas de la BAS sont des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Si vous déménagez et que vous êtes client-e de notre banque, veuillez communiquer votre nouvelle adresse par écrit ou via le système d'e-banking.

8 millions de pièces

Le 4 octobre dernier, un camion a déversé 8 millions de pièces de 5 centimes, d'une valeur totale de 400 000 francs, sur la Place fédérale. Cette action marquait le dépôt de l'initiative « Pour un revenu de base inconditionnel ». Qu'est devenu cet argent ? Il a en grande partie rejoint le Stapferhaus de Lenzburg (AG), dans le cadre de l'exposition « Argent, par-delà le bien et le mal ». On peut même nager dedans. www.stapferhaus.ch

10 centimètres

Vu que la Banque nationale suisse (BNS) prélève des intérêts négatifs sur l'argent qui lui est confié, les caisses de pensions (entre autres) songent à conserver leurs avoirs en espèces. Avec le billet de 1000 francs suisses – la coupure qui a le plus de valeur dans le monde après celle de 10 000 dollars singapouriens –, un million de francs représentent « seulement » une pile d'une épaisseur de 10 centimètres, d'un poids d'un kilo et d'un volume de 1,3 litre. A titre de comparaison, un million d'euros en billets de 500 pèsent environ 2 kilos, tandis qu'un million de dollars en billets de 100 atteignent 10 kilos. Mais l'utilisation de grosses coupures a ses défauts. Si l'on se rend au guichet d'une poste ou d'une banque avec plus de 25 000 francs, on doit en indiquer la provenance, comme l'exige la loi sur le blanchiment. La BNS assure que les billets de 1000 sont utilisés surtout pour le commerce de bétail et d'automobiles à l'intérieur du pays. Toutefois, les grosses coupures helvètes servent aussi à des activités illégales, comme le trafic d'armes et de stupéfiants. *Source : www.swissinfo.ch*

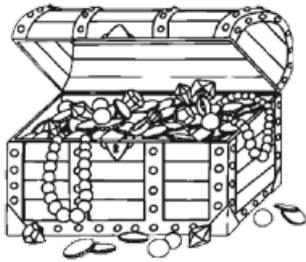
15 ans

Les initiatrices et initiateurs du mouvement altermondialiste Public Eye gardent l'œil ouvert depuis quinze ans et ont attribué à dix reprises leur prix dans le cadre du Forum économique mondial de Davos (WEF). Cette année, le géant pétrolier Chevron a reçu le Public Eye Lifetime Award, « prix de la honte suprême ». L'entreprise s'était déjà attiré les critiques en 2006 pour avoir largement pollué des forêts vierges, jusque-là préservées, dans le nord de l'Equateur. A l'heure actuelle, elle refuse d'assumer ses responsabilités pour ces catastrophes environnementales. Malgré une bataille judiciaire de plus de vingt ans, Chevron a pu échapper à toute condamnation. www.publiceye.ch



Vecteurs d'idéologie

L'anglais domine aujourd'hui dans les cours d'économie des universités, comme le déplore Marc Chesney, professeur de l'Institut banque et finance de l'Université de Zurich. Dans une chronique du journal *Le Temps*, il affirme que l'anglais mènerait à une homogénéisation de l'enseignement et des esprits, ainsi que l'aurait démontré la crise financière. L'anglais inciterait aussi au suivisme. Toutes les universités économiques se calqueraient sur des modèles étasuniens ou anglais, et il n'y aurait plus de développement autonome des contenus.



Trésor

De plus en plus de personnes participent à une chasse au trésor moderne via un appareil GPS : le « géocaching ». Celle ou celui qui trouve un trésor l'échange contre quelque chose de valeur équivalente. Si le trésor est un « travelbug », il doit passer d'une cachette à l'autre. Il existe désormais des « travelbugs » avec des missions durables. Elles consistent par exemple à se photographier devant un bâtiment Minergie ou une installation solaire. www.careholder.ch



Accords controversés

Trois nouveaux accords internationaux controversés suscitent en ce moment des protestations dans le monde entier : le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (Transatlantic Trade and Investment Partnership, ou TTIP) et l'Accord économique et commercial global (Comprehensive Economic and Trade Agreement, ou CETA), qui visent à évacuer des « obstacles » comme la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire ou encore les normes sociales et du travail. L'Accord sur le commerce des services (Trade in Services Agreement, ou TISA) vise, lui, à formaliser la libéralisation des services publics. Tous augmentent la puissance économique des transnationales. www.stop-tisa.ch/www.stop-ttip-ceta-tisa.eu

J'ai choisi HabitatDurable qui s'engage pour un habitat équitable, solidaire et respectueux du climat.

Adèle Thorens Goumaz, Conseillère nationale Verte



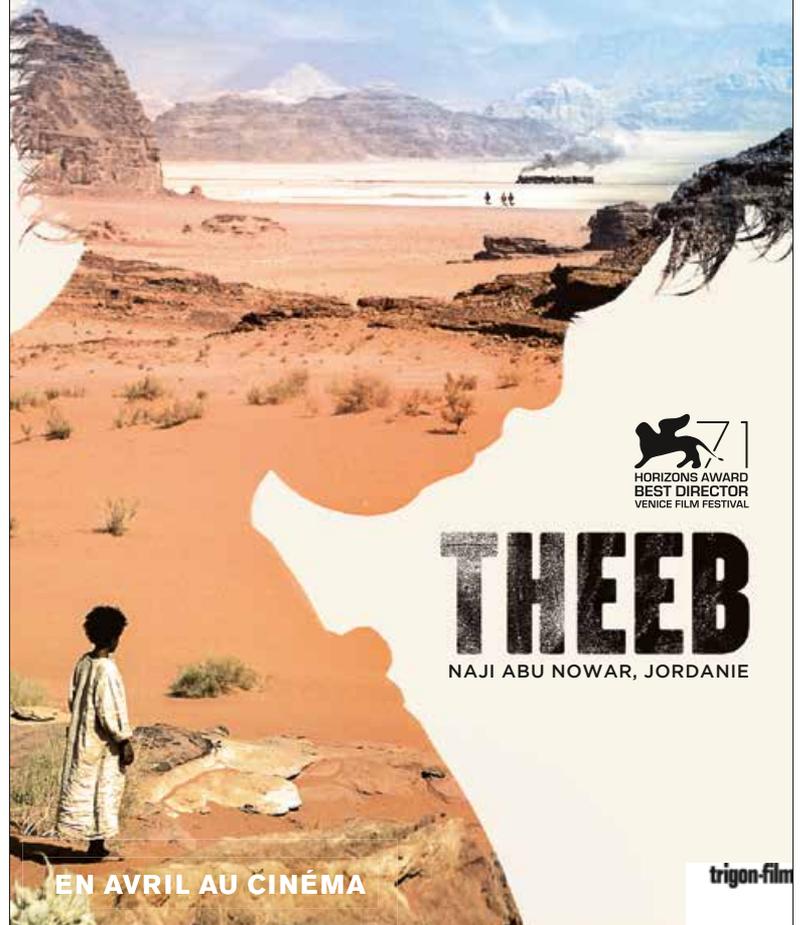
L'alternative aux chambres immobilières.



HabitatDurable
SUISSE

Association des propriétaires pour l'habitat durable
Tél. 031 311 50 55

Le western en Orient



EN AVRIL AU CINÉMA

trigon-film

L'autogestion: toujours aussi **attrayante...** et **difficile**

On peut compter sur les doigts de quelques mains le nombre de sociétés sans patron en Suisse. Mais quelques pionnières parmi les «entreprises alternatives» tiennent bon et le milieu évolue. Leur personnel apprécie la possibilité de s'y épanouir sans hiérarchie et prend son parti d'un salaire qui peut être plus bas qu'ailleurs.

Texte : Pieter Poldervaart

« Des informations sur notre système d'autogestion ? Nous en discutons volontiers lors de notre réunion d'équipe. » Cette réponse à la demande de moneta d'en savoir plus sur le *Schwarze Engel* (l'« Ange noir »), bistrot alternatif de Saint-Gall qui fonctionne sans structure hiérarchique, est plutôt classique. Cinq cents coopératrices et coopérateurs se sont engagés dans cet établissement de restauration. Dario Heeb, cuisinier, donne des détails : « Tout se décide par consensus. De cette façon, les décisions reposent sur une large base et nous affrontons ensemble les problèmes. » La structure rend le travail plus détendu, même s'il faut davantage de temps pour prendre les décisions.

Des bistrots, des magasins bio, mais aussi des imprimeries et des maisons d'édition s'accrochent encore au modèle de l'autogestion, et cela n'est guère surprenant : alors que les magasins et restaurants sont des lieux de rencontre où l'on échange des idées et forge

des campagnes politiques, les imprimeries permettent, quant à elles, de diffuser les messages politiques sous forme de tracts et de livres. Citons par exemple Ropress, à Zurich. On n'y parle toutefois plus d'autogestion depuis des décennies, prévient son directeur, Hans Peter Vieli : « La gestion collective et le salaire unique ne pouvaient pas s'imposer à long terme. » Le changement ne s'est pas fait d'un coup, mais sur la durée. « Ce sont surtout des crises – et aussi des disputes – qui nous ont amenés à adopter de nouvelles règles », se souvient M. Vieli. Aujourd'hui, l'imprimerie est une coopérative, à laquelle participe environ la moitié du personnel. Ropress applique l'égalité salariale entre femmes et hommes, et l'écart de revenu maximum y est de 1:2. Malgré cela, M. Vieli reconnaît un défaut : « Nous sommes beaucoup moins flexibles que des entreprises comparables dirigées par des cadres. »

Transparence et participation

L'une des plus grandes entreprises autogérées en Suisse pourrait bien être Metron SA, qui a des bureaux à Brugg, Berne et Zurich. Fondée en 1965 et active dans les domaines de l'architecture, du développement territorial, des transports, du paysage et de l'environnement, la société emploie actuellement 140 personnes. Le modèle de participation introduit en 1974 assure au personnel une majorité des voix attribuées aux actions. Autre particularité : trois des cinq sièges du conseil d'administration du groupe Metron sont aujourd'hui occupés par des femmes.

Dans un cadre plus bucolique que celui de la grande entreprise Metron, la transparence

est aussi totale à la ferme jurassienne bio de Cerniéwillers. La petite exploitation autogérée, a fêté son 40^e anniversaire en 2014. Cette ferme communautaire proche de la frontière française se compose de trois gros bâtiments, abritant cinq logements. Dans l'un d'eux vit une représentante de la deuxième génération, Myriam Wespi, avec son conjoint et leurs trois enfants. Les actionnaires sont actuellement six. M^{me} Wespi travaille à la ferme depuis près de vingt ans et doit sans cesse former les nouvelles et nouveaux. Mais malgré cela, tous les revenus – allocations familiales comprises – vont dans la caisse commune. On s'en sert pour payer l'ensemble des impôts et primes d'assurance maladie, ainsi que les charges des enfants (habillement, scolarité, loisirs). Quand quelqu'un a besoin d'argent pour son usage personnel, il le prélève dans la caisse et note les dépenses. On fait les comptes à la fin de l'année : le bénéfice est réparti de sorte que chaque actionnaire touche autant par année civile. L'argent attribué en fin d'année n'est pas versé, mais comptabilisé comme un prêt, remboursable en cas de départ de l'entreprise.

Près de la frontière aussi, mais du côté de Genève, F-Information est un lieu d'écoute et de documentation pour les femmes, fondé en 1981. Cette association compte aujourd'hui 11 collaboratrices pour 5,5 postes de travail. Elles ont toutes le même salaire, quelles que soient leur formation et leur expérience. Elles sont cogestionnaires et coresponsables de l'association. Dès les années



2000, avec l'augmentation des exigences des subventionneurs, F-Information s'est doté d'un comité et d'une coordinatrice. Mais il reste exclu qu'il y ait une « directrice ».

Le discours se diversifie

Retour en Suisse alémanique, à Zurich plus précisément. Mike Weibel, ancien secrétaire du réseau pour l'autogestion, aujourd'hui dissous, y dirige une agence de relations publiques destinée surtout aux organisations non gouvernementales. Il s'implique également dans Ortoloco, une coopérative de légumes autogérée qui a aussi ses racines en Suisse romande. Trois cents personnes donnent de leur temps environ cinq fois par an pour accomplir à peu près les deux tiers des travaux aux champs, sous la supervision de trois pros du maraîchage. « En passant de la consommation à la production, nous reprenons au marché une part de notre alimentation », revendique M. Weibel. Selon lui, si l'idée de l'autogestion n'a pas progressé depuis deux décennies, c'est dû au courant de pensée majoritaire économique, à l'hégémonie de la valeur actionnariale. Il ajoute : « Le discours se diversifie de nouveau. Avec des sujets comme la relocalisation, l'économie de partage et le revenu de base inconditionnel, l'autogestion redevient d'actualité, avec davantage de souplesse et de pragmatisme. » Et de citer en exemple les coopératives d'habitation autogérées qui fleurissent depuis plusieurs dizaines d'années, bien que le loge-

Dans quelle mesure la BAS est-elle encore alternative ?

Il y a vingt-cinq ans, la Banque Alternative Suisse a été fondée comme une critique du système économique capitaliste : elle devait être une caisse d'épargne et de crédit traditionnelle, fonctionnant selon des critères éthiques et environnementaux clairs. Une « alternative à la logique économique dominante » qui contribue à résoudre les problèmes environnementaux et à réduire les inégalités sociales et économiques mondiales, plutôt qu'à les exacerber.

Comme nombre d'« entreprises alternatives », la BAS a également évolué depuis sa fondation et elle est devenue plus semblable à d'autres banques. Elle a introduit une carte Maestro et décidé de verser un dividende régulier. Elle propose des prêts hypothécaires pour la propriété privée du logement et a mis en place un secteur de conseils en placement. Elle collabore avec des banques établies via la plateforme informatique bancaire Finnova : une étape vers la professionnalisation impensable

pour ses fondatrices et fondateurs. Toutes ces innovations ont fait l'objet de controverses et de débats animés. Chaque pas a été mesuré à l'aune des valeurs éthiques de la Banque.

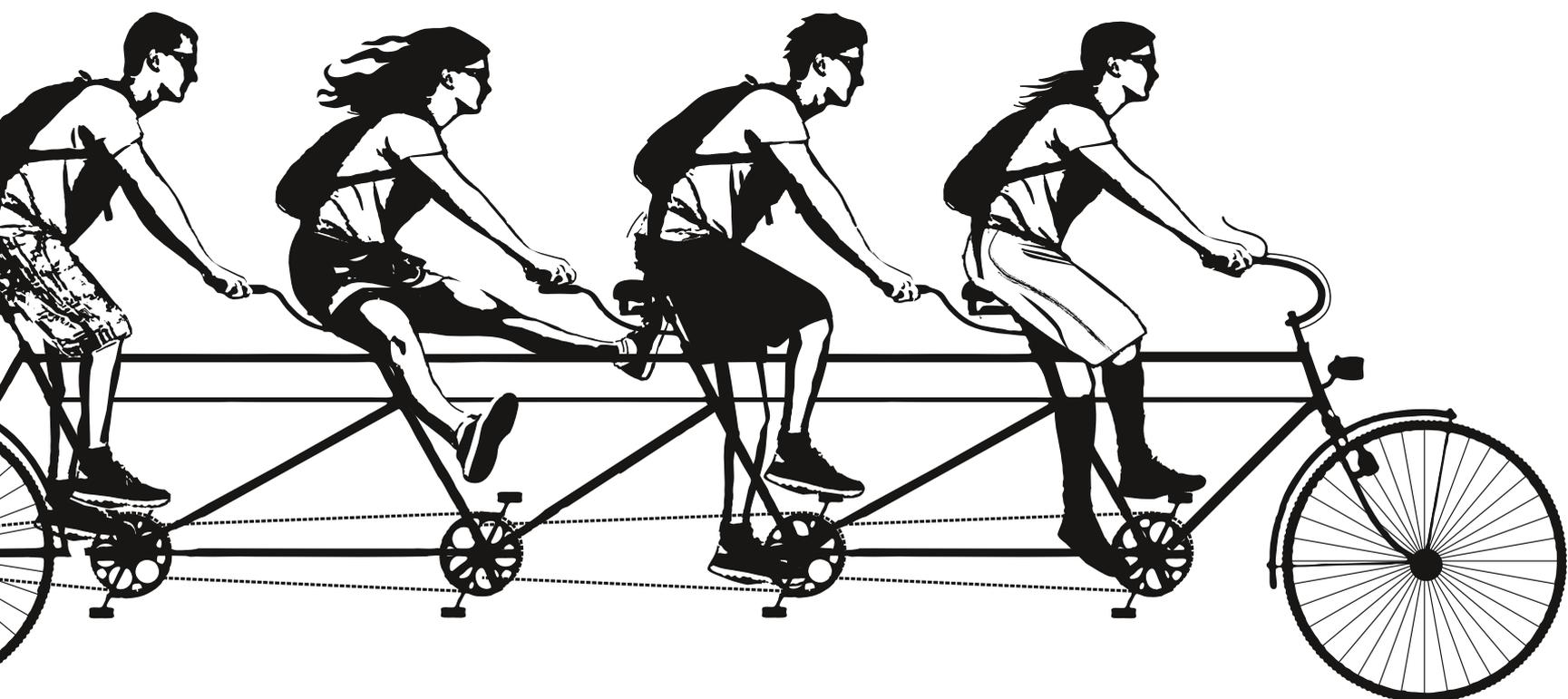
De nos jours, la BAS ressent tout spécialement son appartenance à l'univers bancaire : elle fait partie d'un système qui implique des contraintes. Les nouvelles régulations de la finance, coûteuses à mettre en œuvre, et la concurrence rude qui érode les marges n'en sont pas les moindres. « La liberté de manœuvre pour octroyer un crédit risqué à des conditions généreuses est devenue plus faible », confirme Martin Rohner, président de la direction de la BAS.

La Banque n'a pas perdu son âme pour autant : elle renonce toujours à la maximisation du profit et veut continuer à résoudre des défis sociétaux actuels. Le mot de la fin revient à M. Rohner : « La BAS a beaucoup changé depuis sa fondation. Mais elle n'a abandonné ni ses objectifs ni sa mission. »

ment abordable nécessiterait plutôt une action politique.

Malgré la volonté d'encourager l'autogestion et le salaire unitaire, le modèle économique sans hiérarchie n'est pas toujours une alternative envisageable, même dans les milieux concernés. Lors de la fondation de la BAS voilà vingt-cinq ans, des démarches

visaient à lancer la nouvelle banque sous forme de coopérative autogérée. Mais cela n'était pas possible en raison de la législation bancaire. La Commission fédérale des banques, aujourd'hui la Finma, n'avait déjà accepté qu'à contrecœur qu'un membre de la commission du personnel puisse siéger au conseil d'administration.



*De la diversité
des méthodes en*

économie

Que doivent apprendre les étudiantes et étudiants en économie ? A l'Université de Zurich, voilà longtemps qu'ils et elles exigent davantage de réflexion sur le contenu des cours. Malgré les engagements de la faculté, pas grand-chose n'a changé à ce jour. Les débats autour des méthodes et des perspectives restent d'actualité, et les approches alternatives dans l'enseignement de la théorie peu répandues.

Texte : Bärbel Bohr, Alberto Zuleta*

« Il n'y a pas d'alternative. » Le slogan de l'ancienne Première ministre britannique Margaret Thatcher sert d'antienne à un modèle de société qui ne laisse place à aucune opposition au libéralisme économique. La thèse est que seule la libre concurrence sur des marchés libres ferait progresser et prospérer la société. Les sciences économiques ont érigé depuis longtemps ce principe en dogme dans la recherche et l'enseignement. Mais depuis la crise financière, on ne cesse de le remettre en question :

Le modèle néoclassique ne correspond pas à la réalité.



pourquoi l'économie, avec ses modèles formels sophistiqués, n'a-t-elle pas pu prédire la crise de façon à ce que nous puissions nous en prémunir à temps ? Les hypothèses de base de la discipline n'ont-elles d'ailleurs pas causé, voire aggravé la crise ?

Malgré les critiques et quelques remises en question, bien peu de choses ont changé dans les universités. Et cela en dépit de l'engagement d'étudiantes et étudiants de l'Université de Zurich qui, dans une lettre ouverte, à l'automne 2013, ont exhorté leur faculté à prendre en considération la responsabilité sociale de l'économie dans le programme d'études. Ils demandent l'inclusion de méthodes alternatives et d'autres disciplines universitaires, ainsi que davantage de modestie dans l'économie.

« Pas mal de choses sont en cours, mais tout cela prend du temps », résume Julian Renninger, étudiant en économie et l'un des premiers signataires de la lettre zurichoise. Selon lui, la collaboration avec la faculté a beau être constructive, elle n'aboutirait encore à aucun changement dans les branches fondamentales de l'économie. La faculté envisagerait actuellement de proposer une introduction au travail scientifique en économie. Elle voudrait initier ainsi le débat méthodologique. On reste loin d'un changement fondamental de direction, mais il semble que l'université ait compris les besoins des étudiantes et étudiants.

Contre la « dictature de la pensée »

« Nous voulons apprendre différentes méthodes qui nous permettraient d'analyser les interactions économiques. Nous voulons le pluralisme, et pas seulement une nouvelle alternative qui voue le dogme dominant aux gémonies et cherche à le remplacer » : telles sont les exigences des étudiantes et étudiants, précise M. Renninger. Parmi les points de vue alternatifs qui pourraient enrichir les cours, il y a – entre autres écoles de pensée – le mouvement de la décroissance, l'économie citoyenne, les approches féministes ou l'économie comportementale. Ces approches alternatives sont taxées d'« économie hétérodoxe » quand bien même elles n'ont qu'une chose en commun : s'opposer à la doctrine dominante, laquelle repose généralement sur la théorie néoclassique (lire encadré).

Les étudiantes et étudiants ne sont pas seuls à ouvrir l'économie au débat scientifique. Marc Chesney, professeur en finance quantitative à l'Université de Zurich, aime amener ses élèves à réfléchir à des thèses provocantes. Sa discipline étudie les applications des mathématiques en finance. Selon

lui, les sciences économiques responsables devraient parler d'abord de valeurs, et pas seulement de prix. Les chargées et chargés de cours pourraient utiliser leur liberté académique pour traiter aussi de la responsabilité et de la durabilité. Cela permettrait d'ébranler la « dictature de la pensée » actuelle. « Responsabilité des marchés financiers : une perspective interdisciplinaire », voilà le titre de l'un des cours de Marc Chesney. Le nombre croissant de participantes et participants qu'il attire démontre que le sujet est digne d'intérêt.

La philosophie rejoint l'économie

Depuis des années, l'Université de Saint-Gall propose, dans le cadre des études, des discussions sur des modes de pensée alternatifs économiques et culturels. Mais les étudiantes et étudiants sont libres d'y participer ou non. Celles et ceux qui prennent au sérieux la responsabilité sociale de l'économie trouvent un ample éventail de cours ; pour les autres, les modules contextuels restent des cours à option.

Silja Graupe, professeure allemande d'économie et de philosophie, suit également une approche novatrice. Avec des collègues, elle met en place à Bernkastel-Kues, en Allemagne, une nouvelle université qui pourrait bien constituer une alternative aux sciences économiques conventionnelles. Par l'intégration de la philosophie et de l'économie, les élèves doivent apprendre à percevoir la responsabilité sociale des sciences économiques.

Ces exemples montrent qu'il y a, en dedans et au dehors du système existant, des idées pour promouvoir la diversité de l'apprentissage de l'économie. Toutefois, pour les concrétiser,

il faut « d'abord cesser d'apprendre l'économie au pied de la lettre », comme le relève M^{me} Graupe. Ces trente dernières années, le contenu des cours a fortement subi l'influence d'entreprises et d'associations professionnelles.

Proposer des abstractions simplistes dans un modèle peut être acceptable à des fins didactiques. Mais c'est une erreur que de les assimiler à la réalité, voire d'en faire la base de décisions de politique économique. En 2002 déjà, alors qu'il recevait le Prix Nobel, Daniel Kahneman affirmait qu'il est faux de partir du principe que les gens se comportent toujours de façon rationnelle sur les marchés : « Les modèles rationnels ne sont pas réalistes d'un point de vue psychologique. » Si les étudiantes, étudiants, enseignantes et enseignants critiques rejettent le modèle néoclassique, c'est aussi parce qu'il exclut les facteurs sociaux et environnementaux. L'exploitation des ressources naturelles, le changement climatique ou la répartition inégale de la richesse n'y jouent aucun rôle. Ces faiblesses, elles et ils ne veulent plus les accepter.

On peut trouver la lettre ouverte (en allemand) à la Faculté d'économie de l'Université de Zurich sur la Toile par une recherche avec les mots-clés « offener Brief » et « Sneep » (= Student network for ethics in economics and practice). Discussion sur Facebook (en allemand) : www.facebook.com/briefuzh

* L'auteure et l'auteur sont membres de Vorbänker, plate-forme de personnes militant pour la création d'un secteur financier durable au service de la société et l'environnement. <http://dievorbaenker.org> (site en allemand)

Le triomphe du néoclassique

Populaire en politique économique, la théorie néoclassique a fait son retour sous l'ère Thatcher et Reagan. En deux mots, ce modèle part du principe que la concurrence absolue garantit l'équilibre. Que l'offre et la demande égalisent les prix. Que toutes les informations sont librement accessibles à chacune et chacun. Que tous les sujets économiques agissent toujours rationnellement et dans leur propre intérêt. Selon cette conception, une chômeuse ou un chômeur, par exemple, serait l'artisan de son propre malheur parce

qu'elle ou il investirait mal son capital humain. D'après cette logique, pour trouver du travail, on devrait proposer sa force de travail avec une qualification et à un prix correspondant à la demande du marché.

La théorie est appelée « néoclassique » parce qu'elle incarne un renouvellement méthodologique de l'économie classique, en la maintenant dans ses hypothèses de base. Pour en parler, les médias utilisent souvent les termes de « néolibéralisme » ou de « politique de marché radicale ».

Apprentissage des langues : osons le **plurilinguisme!**

L'apprentissage précoce de l'anglais à l'école fait débat actuellement en Suisse. Pourtant des études le démontrent : les langues les plus utilisées sur le marché du travail sont les 2^e langues nationales. Toutes les compétences linguistiques sont rentables. L'alternative à l'anglais, c'est le plurilinguisme.

Texte : Cathy Savioz

En Suisse, 10 pour cent du PIB sont attribuables au plurilinguisme de la population active. Sur le marché du travail, le fait de savoir une langue étrangère rapporte souvent beaucoup et, en général, mieux on parle la deuxième langue nationale, plus la rémunération augmente. Les hommes de Suisse romande, à formation et expérience professionnelle semblables, gagnent en moyenne 14 pour cent de plus s'ils parlent l'allemand ou 10 pour cent de plus s'ils parlent l'anglais. Ces résultats sont issus d'une recherche* (Programme national de recherche PNR33) de François Grin, professeur en économie des langues à l'Université de Genève. « Je milite pour une mise à jour de cette étude de 1999, car ces questions de rentabilité des langues reviennent tout le temps », dit-il.

Femmes et rémunérations : questions sans réponse

Le PNR33 laisse des questions ouvertes. Par exemple, les résultats pour les femmes sont moins robustes, en raison d'un échantillon réduit ou de la difficile estimation de leurs années d'expérience. Il y a beaucoup de femmes qui ont des compétences linguistiques, mais dont la corrélation dans la rémunération n'est pas visible.

Suisse ou Belgique : langues nationales très recherchées

Une recherche de 2007-2008 (PNR56) sur deux cents entreprises représentatives de l'industrie en Suisse révèle qu'en Suisse romande, 54 pour cent d'entre elles manquent de personnel parlant l'allemand et 42 pour cent manquent d'anglophones. Il en va de même en Suisse alémanique : les compétences en deuxième langue nationale sont plus recherchées que l'anglais. Ces chiffres corroborent l'en-

quête (2005) de la Haute Ecole spécialisée d'Olten selon laquelle la langue étrangère utilisée au travail au moins une fois par semaine est l'allemand pour 30 pour cent des Romand-e-s et l'anglais pour 28 pour cent d'entre elles. En Suisse romande comme en Suisse alémanique, c'est donc la deuxième langue nationale qui est plus utilisée et recherchée que l'anglais.

Un étude menée en Belgique, arrive à la même conclusion : les entreprises manquent surtout de personnel compétent dans les deux langues nationales (français et flamand, en l'occurrence).

Objectif politique : des citoyen-ne-s plurilingues

Mesurer la rentabilité économique des langues prend tout son sens dans le contexte politique.

Le Conseil de l'Europe affirme l'importance du multilinguisme qu'il faut cultiver « en encourageant les élèves à étudier plus d'une langue étrangère, ou en réduisant la place dominante de l'anglais dans la communication internationale ». Car, faut-il le rappeler, 64 pour cent de la population européenne ne parle pas du tout l'anglais.

Dans ce sens, la Commission européenne a chargé François Grin* et son équipe de creuser l'économie du multilinguisme, notamment sur les questions de mobilité et d'inclusion (www.mime-project.org). « Le plus intéressant, dit-il, c'est de mettre en relation l'économie des langues avec le social et le politique. »

Pour le futur, le chercheur imagine qu'il faudra créer une instance pour la gouvernance linguistique globale. Car la diversité culturelle et le multilinguisme ne sont pas le fruit du hasard. Ils répondent à des choix de société et se réalisent grâce à des politiques publiques.

Alors deuxième langue nationale ou anglais ? Les spécialistes laissent tomber cette question dépassée et travaillent à la mise en place du multilinguisme d'avenir.

*François Grin, *Le débat sur les langues en quinze questions*, septembre 2014, 44 pages, article à télécharger sur www.elf.unige.ch

64 pour cent
de la population
européenne
ne parle pas
du tout
l'anglais.

Les soins de santé, *mission de service public*



Une grande influence de l'Etat, peu de concurrence et de liberté de choix, mais des coûts faibles ainsi que la satisfaction des patientes et patients : le système de santé finlandais est soit exemplaire, soit dissuasif, selon le point de vue que l'on adopte. Il représente en tout cas une alternative au modèle suisse.

Texte : Anna Sax



Le modèle a fait ses preuves

En prix par personne corrigé par rapport au pouvoir d'achat, le système de santé suisse est 70 pour cent plus cher que le finlandais. Les Suissesses et les Suisses ne sont pas en meilleure santé pour autant, mais bénéficient de davantage de liberté de choix, de temps d'attente plus courts, de traitements plus complexes et de nombreux services inutiles, mais également de salaires plus élevés pour les professionnel-le-s de la santé. La Finlande est un cauchemar pour les adeptes de la concurrence et de la liberté de choix en matière de santé.

Mais elle est un éden pour qui favorise des objectifs politiques clairs, une régulation, des services universels, aussi bien stationnaires qu'ambulatoires. Les autorités étatiques et communales veillent à la garantie des soins pour chacune et chacun, qui obtient tout ce dont elle ou il a besoin. Si l'on veut du luxe, on le paie de sa poche. Le modèle est clair et concret.

C'est en Finlande que quiconque recherche des alternatives aux soins de santé trouvera des arguments pour et contre les systèmes contrôlés par l'Etat. Ici comme dans tous les pays scandinaves, on privilégie un Etat-providence fort. La « médecine socialisée » – devenue chez nous un gros mot – va de soi. L'Etat s'occupe de sa population, et celle-ci paie des impôts pour cela. Par rapport à la Suisse, il y a peu de place pour la concurrence : pas de changement d'assurance, choix du médecin limité, une majorité de cliniques, d'hôpitaux et de centres de soins publics.

L'assurance maladie étatique finlandaise est principalement alimentée par l'argent des contribuables. Les 320 communes du pays veillent à la planification de l'offre et aux prestations de base. De plus, les centres de santé publics proposent une large palette de services, allant des programmes de dépistage à la promotion de la santé, du planning familial aux traitements dentaires, des services à domicile au travail social avec les personnes toxicodépendantes.

Les centres sont le premier point de contact. Maila Malinen, patiente de l'un d'entre eux et mère de trois enfants, s'énerve parfois à cause des longues attentes. Et pourtant, elle ne voudrait pas d'une assurance privée. « En cas d'urgence, nous bénéficions toujours de soins rapides et de bonne qualité »,

affirme-t-elle d'expérience. S'il lui est déjà arrivé de consulter un neurologue privé et de payer une partie des honoraires de sa poche, il ne vaut pas la peine de contracter une assurance privée.

De bons résultats à moindre coût

Dans son ensemble, la santé de la population finlandaise n'est ni meilleure ni moins bonne que dans d'autres pays aux conditions économiques comparables. L'espérance de vie moyenne de près de 81 ans se trouve dans la fourchette supérieure de celle des pays européens (la Suisse est en tête, avec 82,2 ans). Pour ce qui est du taux de mortalité infantile, la Finlande – qui dispose d'un réseau de santé mère/enfant bien développé – fait nettement mieux que la Suisse.

L'Etat s'occupe également des personnes âgées. Il encourage leur indépendance et soutient les proches. Depuis 2013, les aîné-e-s ont ainsi le droit à l'autodétermination ainsi qu'à des services sociaux et de santé fondés sur leurs besoins.

La contrepartie d'un contrôle étatique fort et de la restriction de choix est un prix modéré. En Finlande, les soins de santé n'ont coûté que 2672 euros (calculés en parité de pouvoir d'achat) par personne en 2012, contre 4565 euros la même année en Suisse, ce qui représente un surcoût de plus de 70 pour cent.

Olten

Cité de tous les possibles

Pourquoi est-ce que je vis à Olten ? Parce que j'y suis plus libre que nulle part ailleurs. On y trouve des possibilités – des alternatives – qui n'existent qu'ici. J'y ai davantage de latitude qu'à Bâle, Francfort ou Hambourg. Et je le pense sincèrement.

Texte : Alex Capus
Photos : André Albrecht

Pour des raisons professionnelles, je vais souvent dans de grandes villes. Le hic, c'est que j'ai généralement du mal à les distinguer les unes des autres, car elles finissent toutes par se ressembler dans leur sujétion du capitalisme globalisé. Partout, les mêmes rues piétonnes avec leurs H&M et Zara, Douglas et Fielmann, Relay, McDo, Starbucks et ainsi de suite. Est-on à Genève, Paris ou Bruxelles ? Partout, le décor est le même avec juste quelques nuances, de Londres à Rome en passant par Lyon, Lausanne et Fribourg.

Cette uniformité ambiante tient évidemment au fait qu'avec le capitalisme, l'argent a clairement tendance à se concentrer. Pas seulement dans les mains de quelques-uns, mais aussi en toujours moins d'endroits. Ces dernières décennies, de telles fortunes se sont accumulées dans les métropoles que seules les firmes les plus puissantes financièrement peuvent suivre le rythme. Toutes les autres, les petites, les faibles, celles qui s'engagent culturellement, se font éjecter en périphérie.

A Olten, c'est très différent. Point de H&M ni de Zara ou de Starbucks, car cette ville n'est pas encore un espace de jeu pour le grand capital. J'en suis heureux. Chez moi, au moins, j'échappe à la monotonie de l'uniformité. Bon, ce n'est quand même pas comme si Olten

était un Eldorado culturel ou la capitale mondiale des magasins originaux, tenus par leurs propriétaires. L'hécatombe des commerces sévit ici aussi. Quant à la scène culturelle, il est vrai qu'elle est un peu plus sinistrée dans de petites villes comme celle-ci.

Mais c'est justement ce qui fait le charme d'Olten : il y manque des choses. Les gens sont là, tout comme les maisons, l'air et le sol, mais on trouve également des espaces vides et des friches qui attendent qu'on les anime. Des friches dans les esprits, dans la géographie, dans la culture, dans la société. Si l'on veut faire quelque chose dans cette steppe, c'est possible. Il n'y a qu'à se lancer. Pas besoin de trente-six diplômés, de sept programmes de soutien, de cinq investisseuses ou investisseurs, de trois marraines ou parrains et autres anges gardiens. Il suffit d'avoir une idée et de la concrétiser.

Voilà pourquoi j'aime Olten. Je peux y faire à grande échelle ce qui me semble juste, bon et important. Je suis libre. Quand j'ai décidé de devenir écrivain, je me suis assis et j'ai commencé à écrire des histoires. Si j'avais vécu à Berlin, j'aurais très certainement passé mon temps dans des salons littéraires et en aurais été si impressionné que je n'aurais pu coucher une seule ligne. Et si j'y étais tout de même parvenu, je n'aurais cessé de penser, en écrivant, à tel ou tel effet de mode, aux critiques, aux cerbères des maisons d'édition.

A Olten, en revanche, il n'y a pas d'effet de mode, pas de critique et pas de cerbère. Ici, je peux tout simplement m'asseoir et écrire ce qui me vient à l'esprit. Pour cette raison, je considère que la jachère provinciale est toujours le sol le plus fertile, d'un point de vue culturel. Les plus grandes et grands artistes ont leurs racines à la campagne : Anton Tchekhov, Friedrich Dürrenmatt, Alice Mun-



Le charme de cette ville est qu'il y manque des choses.



A Olten, l'écrivain Alex Capus s'engage contre la disparition des bistrot de quartier. Il y tient le bar Galicia, « la maison de jeunes pour cinquantenaires la plus sympa à la ronde », selon ses propres termes.

ro, Flaubert, Picasso, Gisèle Ansorge. Bien sûr, la plupart ont aussi vécu dans une grande ville, là où se trouvent les scènes les plus vastes. Mais elles et ils ont cultivé leur unicité dans une friche provinciale.

L'art n'est pas tout : on peut juste avoir envie d'aller boire un verre. Et là, je regrette qu'à Olten comme ailleurs, la disparition des petits commerces n'épargne pas les bistrot de quartier. Vu qu'il n'y avait plus de troquet à mon goût dans ma ville, j'ai acheté une maison abandonnée de la rue Unterführungsstrasse et j'y ai ouvert le bar Galicia. Nous en sommes déjà à la deuxième année d'exploitation. Toute modestie mise à part, le bar est la

maison de jeunes pour cinquantenaires la plus sympa loin à la ronde. L'entrée à un concert y coûte dix ou vingt francs, un café trois cinquante et un verre de vin du patron quatre francs. Cela n'est possible que parce que j'ai pu payer la maison à un prix qui, à Lausanne ou à Genève, ne m'aurait permis d'acquérir qu'une baraque de chantier. La pression financière est moindre, l'exploitation doit seulement être autosuffisante, sans devoir des dividendes à des investisseuses ou investisseurs anonymes.

« Ton bar me fait penser à l'Atlantis de Bâle il y a quarante ans », me disait récemment mon ami écrivain bâlois Patrick Tschan. « Il

n'y en a plus de comme ça, chez nous. Bâle est totalement décimée. » C'est l'immense avantage d'Olten : le grand argent n'y a pas encore fait de ravages. Que ce soit sur le sol ou dans les têtes. Pas encore.

Le journal moneta est édité par la Banque Alternative Suisse, qui a son siège à Olten. A l'occasion de son 25^e anniversaire, la rédaction a demandé à l'écrivain Alex Capus, qui habite à Olten, un essai sur sa ville.

Le mot « alternative » a plusieurs significations : en latin, « alter » veut dire « l'autre », « alternativus » se traduit par « alternatif », et « alternare » par « alterner » ou « se succéder », voire « hésiter ». Mais l'ambiguïté fait défaut dans le langage courant. Plaidoyer pour les jeux de mots et de sens.

Texte : Dominique Zimmermann

Ambiguïtés des alternatives

Il n'y a pas seulement une Banque Alternative, mais également des médecines, des politiques ou encore des musiques alternatives. Le capitalisme décline à peu près tous les produits imaginables en mode alternatif, des lunettes aux lentilles de contact, de la saucisse de porc à celle de tofu, du bureau au pupitre. Et d'ailleurs, s'il ne jouait pas ainsi avec une infinité de combinaisons, le capitalisme n'en aurait plus pour longtemps.

Quand il est question d'alternatives, nous pensons d'abord à la deuxième et aux autres, mais il s'agit aussi d'original et de copies. La variante ne doit pas se contenter d'être un vague reflet. Le sociologue et philosophe Gabriel Tarde s'est intéressé aux sens de l'imitation et de l'innovation à la fin du XIX^e siècle déjà. Il a déterminé que lorsqu'une invention émerge, on n'en comprend pas tout de suite la signification. Celle-ci n'apparaît qu'au moment de la diffusion d'une imitation, qui produit à son tour de nouveaux comportements sociaux.

Différent, est-ce forcément meilleur ou pire ?

La scène alternative soixante-huitarde a inspiré la critique des croyances capitalistes. La Banque Alternative Suisse, entre autres, est née de ce mouvement. Il est intéressant de se demander si l'on peut créer des alternatives fonctionnant de manière intégrative. Car si une alternative vise le mieux, elle dévalorise automatiquement ce qui l'a précédé. D'où la question de savoir si nous pouvons seulement imaginer quelque chose qui se situe au-delà de l'affirmation ou de la négation. Notre schéma de pensée s'appuie traditionnellement sur ces deux pôles : ce qui est différent est forcément meilleur ou pire. Mais le problème, avec l'altérité, est précisément que l'on ne peut réellement comparer que deux choses qui se ressemblent, et non deux choses différentes.

L'ambiguïté peut avoir un effet subversif. L'irritation que suscite telle déclaration ou action peut nous tirer de notre somnolence parce que nous préférons toujours entendre et voir ce à quoi nous nous attendons. L'ambiguïté est un bon carburant pour l'humour : on explore alors la limite entre les différentes interprétations, parfois jusqu'à la limite du tolérable.

Les limites de la fantaisie en politique

Un monde sans alternative – dans les nombreux sens du terme – serait une prison absolutiste ou dogmatique. La précision dépourvue d'humour frappe, par exemple, lorsque des gourous, populistes ou néonazis ont le sentiment d'être les seul-e-s à savoir ce que l'on est en droit de croire, qui peut être différent ou non. En politique également, la fantaisie touche sans cesse à ses limites : Angela Merkel a tellement utilisé le terme *alternativlos* (« sans alternative ») qu'une association allemande l'a élu « non-mot de l'année 2010 ».

Le philosophe Peter Sloterdijk résume ce genre de limitation en affirmant qu'« être possédé-e par la culture existante signifie ne pas lui voir d'alternative, ne pas vouloir, savoir ni pouvoir en voir ». La pensée alternative au sens le plus large du terme exige également du courage, une certaine capacité de discernement... et une bonne dose d'humour.

Lecture recommandée : Peter Sloterdijk, *Die schrecklichen Kinder der Neuzeit*, Berlin 2014 (pas encore traduit en français).

Lumières éternelles

Texte : Jürg Odermatt

Il flottait un doux parfum de vanille. Quelques vibrations de bols chantants ainsi qu'une polyphonie d'inspirations et d'expirations mises à part, tout était calme dans la pièce. Comme venue d'un autre monde, on percevait à peine la rumeur du trafic motorisé à travers les fenêtres à triple vitrage. « Continuons d'avancer attentivement dans le couloir sombre, jusqu'à ce que nous arrivions devant une porte. » La voix de l'accompagnateur était bien posée, tel un GPS accompagnant le voyage intérieur d'épouses de dentistes, de profs socialistes et d'un étudiant en anthropologie. Elles et ils respiraient en chœur et se rapprochaient de leur âme pendant la pause de midi. « Ouvre la porte et avance, sens le sol sous tes pieds. » Pendant ce temps, leurs iPhones dormaient dans l'armoire, cyber-animaux domestiques lovés dans une poche de veste. « Au loin, une lumière, chaude. Approche-toi en douceur. Respire profondément et paisiblement. Tu es complètement en toi. La lumière est en toi. »

Mais ce n'était pas vrai. La lumière était dans les yeux de l'accompagnateur qui faisait tourner son poignet pour tuer l'ennui. Enfin un cours qui en valait la peine ! Même dans l'industrie de la découverte de soi, il n'était plus si facile de faire de l'argent. Depuis longtemps, il ne suffisait plus de donner aux gens le sentiment qu'ils allaient se trouver. Ils devaient désormais sentir qu'ils amélioraient leur « potentiel » grâce à un peu de méditation à l'heure du dîner. Cette tendance avait un nom : l'auto-optimalisation. L'accompagnateur bâilla discrètement en son soi intérieur, les synapses s'emmêlant dans sa tête : « Faire les courses. Yogourt au bifidus. Lait de soja. Hamburger végétarien. Papier de toilette, le plus doux possible. » Même lui, la vie quotidienne – cette impitoyable broyeuse – ne le laissait pas tranquille. « Sens la chaleur, la lumière. Ouvre-toi complètement, laisse-la te traverser. Respire calmement : inspire, expire. » Existait-il une alternative ? L'espace d'un instant, l'accompagnateur se vit de l'extérieur : assis devant des corps couchés respirant à l'unisson, à distiller des inepties à base de lumière intérieure et à penser en même temps à du papier de toilette extra-doux. Non, il n'y avait pas d'alternative. Une sonnerie retentit dans le vestiaire. L'accompagnateur sourit. Il connaissait le morceau : *I'll never get out of this world alive*, de Hank Williams. Il flottait un doux parfum de vanille.



SAVE THE DATE !

Forum, vendredi 26 juin 2015, Bienne

ECONOMIE DE L'AVENIR

Qu'est-ce qu'une action économique responsable, éthique et axée sur le développement durable ? Quelle place accorde-t-elle à la participation des collaborateurs et des autres parties prenantes ? Aujourd'hui déjà, quels projets pilotes font de cette économie de l'avenir une réalité viable ? C'est à ces questions que ce forum se propose de répondre, le vendredi 26 juin 2015, de 9h30 à 17h00 au Palais des Congrès de Bienne.

www.economiedelavenir.ch

Un événement du PS Suisse 

Avec la participation et le soutien de :



www.volunteer.ch

1000 chantiers internationaux



Découvrir le monde autrement!

Avec le SCI - Chantiers de volontariat internationaux depuis 1920

"Au Duché"
espace Mieux Vivre

projet
Coopérative d'habitations
autour d'un lieu de rencontre
d'activités et d'espaces verts

seniors +, familles

proche d'Estavayer-le-Lac

Investissez durablement

Info :
079.707.56.03 M.Gutknecht
079.800.61.82 - tekohome.ch

Pour une mobilité respectueuse de l'environnement

Devenez membre de l'ATE!
www.ate.ch/bienvenue

Pour une mobilité d'avenir

ate

LES PAGES DE LA BAS



LA BANQUE NATIONALE FORCE LA BAS À AGIR

Suite à l'introduction du taux d'intérêt négatif par la Banque nationale suisse, la BAS ne versera plus d'intérêt sur les comptes destinés au trafic des paiements. Elle répercutera l'intérêt négatif sur les avoirs importants.

Texte : Simon Rindlisbacher

Dès le 1^{er} avril 2015, la BAS ne versera temporairement plus d'intérêt sur tous les comptes destinés au trafic des paiements. Si l'avoir déposé sur ce genre de compte est important, la BAS appliquera également un taux d'intérêt négatif. Quant aux comptes d'épargne dont le solde est supérieur à 100 000 francs, ils ne seront plus rémunérés. Ces décisions résultent du fait que la BAS doit elle-même payer, depuis fin janvier 2015, un intérêt de 0,75 pour cent (lire «Le laboratoire des taux d'intérêt», page ci-contre) sur ses avoirs auprès de la Banque nationale suisse (BNS). Cette mesure coûte cher à la BAS : les intérêts négatifs sur les montants qu'elle confie à la BNS équivalent à peu près à son bénéfice annuel. Or, ce bénéfice est indispensable pour renforcer ses fonds propres et permettre son développement. En abaissant les taux d'intérêt sur l'ensemble des comptes et obligations de caisse, elle vise à compenser les coûts supplémentaires prévisibles. Elle veut

en outre freiner la croissance des avoirs pouvant être retirés en tout temps par la clientèle. La BAS ne peut pas simplement retirer l'argent de son compte à la BNS et le placer ailleurs, même si c'est ce qu'espère la Banque nationale. Le nombre de clientes et de clients de la BAS qui lui a confié de l'argent a fortement augmenté ces dernières années, nettement plus que le nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs. Le volume des crédits a certes connu une progression réjouissante, mais pas dans la même proportion que les avoirs de la clientèle.

Forte pression en matière de crédits

Il y a deux raisons principales à cela : d'une part, pour accorder davantage de prêts, la BAS a besoin de davantage de fonds propres à titre de garantie. D'autre part, la pression concurrentielle en matière de crédits est actuellement très forte. La BAS a placé une partie des liquidités excédentaires auprès de cantons, de villes ou de banques cantonales, entre autres (lire l'article «Sociale, écologique... et prudente» paru dans moneta 4/2014). Là aussi, il faudrait à la BAS des fonds propres supplémentaires pour pouvoir investir la totalité de ses liquidités. Presque la moitié de celles-ci se trouve à la BNS, ce qui coûte de l'argent depuis fin janvier 2015.

La BAS a décidé de répercuter sur sa clientèle une partie des conséquences des taux d'intérêt négatifs. Elle le fait en adaptant les taux d'intérêt, et non pas en prélevant des frais plus élevés. Ceux-ci frapperaient davantage les épargnantes et épargnants dont l'avoir est modeste que celles et ceux qui disposent d'un capital important.

Placer son argent pour une longue durée

Les taux d'intérêt adaptés donnent un message clair : en confiant son argent à la banque pour une longue durée et en le plaçant par exemple dans une obligation de caisse, on perçoit un intérêt. Mais pas si l'on veut pouvoir disposer de son argent à tout moment, en le laissant dormir sur un compte 7sur7. Comme le précise Martin Rohner, président de la direction de la BAS, « nous nous réjouissons toujours d'accueillir de nouvelles clientes et de nouveaux clients. Mais pour nous, il est préférable qu'elles et ils placent leur argent de façon à ce que nous puissions en disposer à long terme. » C'est de cette façon que la BAS peut, par exemple, accorder des crédits pendant une longue durée à des conditions attrayantes. La BAS cherchera des solutions avec toutes les personnes concernées par les taux d'intérêt négatifs, pour les motiver à lui confier leur argent sous une forme différente, ajoute Martin Rohner.

LE LABORATOIRE DES TAUX D'INTÉRÊT

La Banque nationale suisse a introduit des taux d'intérêt négatifs. Où que ce soit dans le monde, on a très peu l'expérience d'un taux d'intérêt restant longtemps à zéro ou en dessous. Il règne donc une grande incertitude. Quelle peut être la conséquence de taux négatifs pour l'économie nationale ?

Texte : Bärbel Bohr

Le 15 janvier, la Banque nationale suisse (BNS) a abandonné le taux plancher du franc suisse face à l'euro, cédant à la pression des marchés financiers internationaux. La politique monétaire accommodante des grandes banques centrales, notamment la Banque centrale européenne (BCE), l'a poussée à la conclusion qu'il n'était possible de continuer à maintenir le taux plancher que par des interventions massives sur le marché des changes. La BNS s'est donc vue contrainte d'augmenter ses taux d'intérêt négatifs peu après leur introduction pour compenser l'appréciation du franc suite à l'abandon du taux plancher.

Le fonctionnement de l'intérêt négatif

Les banques utilisent leurs comptes de virement auprès de la BNS pour les transactions qu'elles effectuent entre elles, mais aussi pour les paiements sans numéraire de leur clientèle. Outre la réserve légale, elles y déposent les liquidités qui n'ont pas encore été placées. Avec ses taux d'intérêt négatifs, la BNS espère que ces banques retireront cet argent et investiront dans des devises laissant entrevoir une meilleure rémunération que le franc suisse. La demande de francs suisses sur le marché des changes pourrait alors chuter et son cours se déprécier. Il n'est pas sûr que cela fonctionne, car certains investisseurs étrangers continuent à privilégier le franc suisse pour des raisons de sécurité, quitte à payer des intérêts négatifs. La demande de francs suisses restera probablement élevée, tout comme son cours.

Un monde sans intérêt ?

La politique monétaire actuelle des grandes banques centrales tend vers une abolition de l'intérêt. Voilà une démarche audacieuse, car l'intérêt a une fonction importante dans le système économique capitaliste : il est le prix payé pour la mise à disposition temporaire de capital. Ainsi, les épargnants et épargnants confient leur argent à la banque, qui elle-même le prête sous la forme de crédits. Si la clientèle des banques doit désormais payer pour déposer son

avoir, au lieu de percevoir des intérêts, elle en récupérera moins plus tard. Qui continuera à placer de l'argent dans ces conditions ?

L'abolition de l'intérêt n'est pas une revendication politique nouvelle. Aristote déjà le définissait comme contre nature. Les trois grandes religions monothéistes condamnent l'intérêt, car il leur paraît injuste que l'argent engendre de l'argent. Le message de foi est que l'argent ne devrait pas être une idole. Les banques islamiques ont tenu bon jusqu'à ce jour. La théorie de l'argent libre (en allemand, *Freigeld*) – qui préconise de l'utiliser exclusivement comme moyen d'échange et de ne pas le thésauriser à des fins spéculatives – voit soudain son utopie d'un monde sans intérêt à portée de main.

La fin des intérêts pourrait également impliquer celle de la nécessité de croître. Les critiques de la croissance reposent sur la considération suivante : quand une entreprise qui a contracté un emprunt doit rembourser non seulement le capital, mais aussi les intérêts dus, elle doit forcément gagner cette différence. Ce qui l'oblige à croître. Sans intérêt ni intérêt composé, l'obligation de croissance tombe.

Un scénario envisageable est celui d'une implication beaucoup plus importante des particuliers dans les entreprises. Voilà qui s'avérerait judicieux, dès lors que déposer son épargne à la banque n'en vaudrait plus la peine. Une telle participation serait de nature à renforcer la démocratie dans les entreprises et leur responsabilité sociale. On peut toutefois se demander combien d'épargnants et épargnants voudront et pourront développer une approche entrepreneuriale.

Les tenants et tenants de l'argent libre prédisent également que si le fait de posséder de l'argent ne rapporte plus rien, l'abîme entre la possession et le travail devrait se réduire. Cependant, cela ne sera possible que si les intérêts négatifs deviennent un phénomène mondial, faute de quoi les avoirs se déplaceront dans des pays où les intérêts sont positifs.

Si la décision de la BNS devait perdurer, il en résulterait de véritables chances pour la société. John Maynard Keynes évoquait déjà – dans son débat avec des théoriciens de l'argent libre – les « énormes changements sociaux qu'entraînerait la disparition progressive d'un taux de rendement propre à la richesse capitalisée ». Il n'y a pas qu'une poignée de marginaux de l'économie pour imaginer un monde sans intérêts, puisque cette perspective est aussi

apparue à l'un de ses plus prestigieux représentants académiques du siècle dernier.

Bien sûr, on entend aussi des voix critiques. Avec des intérêts négatifs, les fonds de pension et compagnies d'assurance voient s'envoler leur revenu provenant de l'intérêt.

Le spectre des bulles spéculatives

En cas de niveau élevé de liquidité, les taux d'intérêt faibles ou négatifs peuvent induire des bulles spéculatives et entraîner les investisseurs et investisseurs dans des placements risqués et douteux, par exemple dans des pays politiquement instables, des matières premières ou des denrées alimentaires. En Suisse, on ressent tout particulièrement cette bulle dans le marché de l'immobilier. En outre, il est à craindre que le prix des terrains augmente fortement si les taux d'intérêt chutent. Voilà pourquoi la théorie de l'argent libre prévoit simultanément de transférer à la collectivité la propriété des terres.

Pour couronner le tout, les taux d'intérêt bas encouragent à s'endetter. S'ils remontent ensuite, beaucoup de gens et d'entreprises seront pris à la gorge. C'est notamment pour cette raison que la Banque des règlements internationaux, à Bâle, a désapprouvé les taux d'intérêt négatifs.

L'expérience des taux d'intérêt négatifs ne fait que commencer, et son issue demeure incertaine.

Lectures recommandées

- Silvio Gesell, *L'ordre économique naturel* (1916), disponible au format pdf sur www.silvio-gesell.de.
- Margrit Kennedy, *Libérer l'argent de l'inflation et des taux d'intérêts* (1987), Ed. Vivez-Soleil, 1997.
- John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie* (1936), Ed. Payot, 1998.

VALEUR FISCALE DES ACTIONS BAS

L'administration des impôts du canton de Soleure a établi la valeur fiscale des actions BAS comme suit (pour l'impôt sur la fortune) :

- 135 francs pour l'action nominative A d'une valeur nominale de 100 francs, n° de valeur 141725 ;
- 1350 francs pour l'action nominative B d'une valeur nominale de 1000 francs, n° de valeur 141724.

Ces valeurs fiscales sont applicables au 31 décembre 2014 et destinées à la déclaration d'impôt.

LES ADAPTATIONS SUIVANTES ENTRENT EN VIGUEUR AU 1^{er} AVRIL 2015

La politique de la BAS en matière de taux d'intérêt se distingue par la recherche de la stabilité des coûts afin d'atténuer les effets d'une trop forte volatilité. Elle se fonde sur le principe de la couverture de ses charges et tient compte de facteurs externes tels que l'évolution à long terme des taux.

	jusqu'au 31 mars 2015	à partir du 1 ^{er} avril 2015			
TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES DESTINÉS AUX PERSONNES PRIVÉES		max. CHF 50 000	max. CHF 100 000	au-delà	tous les montants
Compte 7sur7	0,0625 %		0,0 %	-0,75 %	
Compte 7sur7 Plus (pour personnes détenant au moins 10 actions BAS)	0,125 % max. CHF 50 000 0,0625 % au-delà		0,125 %	0,0 %	
Compte formation (pour jeunes adultes en formation)	0,125 %		0,125 %	0,0 %	
Compte d'épargne	0,125 %		0,025 %	0,0 %	
Compte de placement	0,125 %		0,025 %	0,0 %	
Compte garantie de loyer	0,125 %				0,0 %
TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES DE PRÉVOYANCE					
BAS3 Compte de prévoyance	0,75 %				0,375 %
BAS2 Compte libre passage	0,50 %				0,125 %
TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES DESTINÉS AUX ENTREPRISES ET INSTITUTIONS		max. CHF 1 mio		au-delà	
Compte de dépôt pour associations	0,0625 %		0,0 %	-0,75 %	
Compte courant	0,0 %		0,0 %	-0,75 %	
AUTRES MODIFICATIONS	Limite de retrait par mois	Limite de retrait par mois			
Compte 7sur7, Compte 7sur7 Plus, Compte de dépôt	30 000 CHF	75 000 CHF			

LA BAS EST SATISFAITE DE L'EXERCICE 2014

Nombre de client-e-s		33 224
Avoir moyen par client-e	CHF	43 950
Nombre de preneuses et preneurs de crédit		958
Moyenne des crédits	CHF	1 128 803
Nombre d'actionnaires		5068
Nombre de postes		90
Equivalents plein temps		72,4
Total du bilan	CHF	1 585 977 836
Capitaux propres	CHF	102 307 000
Bénéfice brut	CHF	7 129 049

La Banque Alternative Suisse et son modèle d'affaires ont une nouvelle fois emporté l'adhésion en 2014.

Au 31 décembre 2014, la Banque comptait 33 224 clientes et clients, soit 2495 de plus qu'à la fin 2013. Les fonds de la clientèle ont progressé de 12,3 pour cent pour atteindre 1,46 milliard de francs. La somme du bilan a augmenté en conséquence et s'élevait fin 2013 à 1,586 milliard de francs, ce qui représente 200 millions de francs de plus qu'à fin 2013.

L'année dernière, les prêts sont passés de 897 millions à 1,009 milliard de francs, dont 86 pour cent sont consacrés à des projets et entreprises assurant une valeur ajoutée sociale ou écologique. Grâce à l'augmentation du volume des crédits et des placements financiers, le résultat des opérations d'intérêt est légèrement supérieur à celui de 2013, avec 18,3 millions de francs.

L'intérêt pour des conseils en placement s'est également renforcé l'an passé, ne serait-ce qu'en raison de la nouvelle offre de mandats de gestion de fortune. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service est ainsi passé de 2,0 à 2,2 millions de francs.*

Le capital social a progressé de 12,1 millions de francs. La BAS a donc largement dépassé son objectif.

Avec 7,1 millions de francs, le bénéfice brut est bien au-dessus de celui de l'exercice précédent, malgré une augmentation des charges d'exploitation d'environ 8 pour cent. Pour 2014, la BAS table sur un bénéfice net de 1,1 million de francs.

*Depuis 2014, la BAS détermine la valeur ajoutée écologique et sociale produite par ses financements. Elle montre ainsi dans quelle mesure elle contribue au bien commun avec ses activités de crédit.

INVITATION



à la 24^e assemblée générale ordinaire des actionnaires

de la Banque Alternative Suisse

Samedi 25 avril 2015, 11 h 00, au Volkshaus (Maison du peuple) de Zurich

Les principaux points à l'ordre du jour

A l'ordre du jour de l'assemblée générale de la BAS figurent le passage en revue de l'exercice écoulé, une augmentation de capital ainsi que la réélection de Dana Zurr et Patrick Schünemann pour un nouveau mandat au conseil d'administration.

Toutes et tous les actionnaires recevront en temps opportun une invitation personnelle avec l'ordre du jour détaillé et les autres documents utiles.

Réellement différente depuis 25 ans

Après l'assemblée générale aura lieu la fête du 25^e anniversaire de la BAS.

Conférencier invité, Rudolf Strahm fera un exposé, traduit simultanément en français et intitulé : «**Que n'avons-nous pas vécu avec les marchés financiers ! Vingt-cinq ans de changements et d'errements dans le système bancaire et le rôle d'une banque hors du commun.**»

Egalement au programme : de la musique, une expo et des délices culinaires. Nous nous réjouissons de trinquer avec nos actionnaires au succès de la BAS.

Nous vous enverrons le programme détaillé avec les documents de l'AG.

EXCURSION BAS À LA KALKBREITE ZURICH

Le samedi 25 avril, avant l'assemblée générale, les actionnaires de la BAS pourront visiter le bâtiment de la coopérative Kalkbreite, à Zurich. Construit selon les principes de la société à 2000 watts, l'édifice abrite des boutiques, restaurants, ateliers, bureaux et quelque 230 locataires. Outre la représentation zurichoise de la BAS, on trouve à la Kalkbreite

de nombreuses autres organisations et PME à vocation sociale et écologique. Sept d'entre elles, y compris la BAS, ouvriront leurs portes aux actionnaires de la Banque à l'occasion de l'excursion.

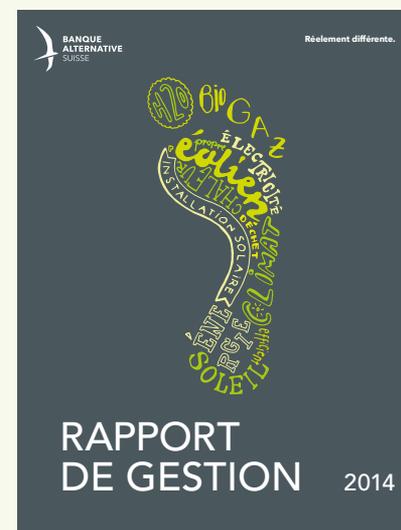
Inscrivez-vous sans attendre par e-mail à marketing@abs.ch. Le nombre de places est limité.

Photo: Volker Schopp



LE RAPPORT DE GESTION 2014

Quelle est l'influence de la BAS, via ses crédits, sur le domaine des énergies renouvelables ? Pourquoi est-il exigeant de baser une gestion de fortune sur les critères de la BAS ? Des questions auxquelles répond le rapport de gestion de la BAS, en plus de fournir les principaux chiffres et résultats de l'exercice 2014.



Si le rapport vous intéresse, commandez-le par e-mail à contact@abs.ch. Il sera aussi disponible au format pdf dès le début avril sur www.bas.ch.

VERSEMENTS AU 3^e PILIER EN 2015

- Les personnes exerçant une activité lucrative et affiliées à une caisse de pensions peuvent verser jusqu'à **6768** francs.
- Les personnes exerçant une activité lucrative et non affiliées à une caisse de pensions peuvent verser jusqu'à **33 840** francs, mais au maximum **20 pour cent** de leur revenu.

INFO IMPORTANTE SUR LES ENCARTS

Les offres de souscription pour des participations ou obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de sa part.



UNE FROMAGERIE PREND DE LA HAUTEUR

Texte : René Hornung
Photos : Christof Hirtler

Le Fonds d'innovation de la BAS a contribué à la construction de la fromagerie d'alpage Urnerboden. Le succès de la première saison d'été, en 2014, réjouit les initiatrices et initiateurs.



L'Urnerboden se trouve au col du Klausen, sur la route qui relie les cantons de Glaris et d'Uri. C'est là qu'estive, depuis des siècles, le bétail de la coopérative d'alpage Urnerboden, laquelle appartient à une soixantaine de familles d'agricultrices et agriculteurs. Jusqu'alors, seule une poignée d'alpagistes transformaient le lait, dont on envoyait la plus grande partie dans la vallée. La baisse du prix du lait et la hausse des coûts de transport ont amené les exploitantes et exploitants à rechercher depuis longtemps une autre façon de transformer leur lait. Leur objectif consistait aussi à maintenir des emplois dans l'agriculture de montagne et à apporter une valeur ajoutée, tout en préservant un paysage de montagne unique et en l'ouvrant au tourisme.

De longues années de planification

La décision d'élaborer un plan d'affaires pour la construction d'une fromagerie à l'Urnerboden remonte au début de 2007. Il a fallu près de quatre ans afin que le projet soit assez mûr pour commencer la recherche d'actionnaires ainsi que de donatrices et donateurs. Un changement d'affectation était nécessaire pour la construction elle-même.

La fromagerie a fonctionné de juin 2014 à la fin de l'automne : « Notre yogourt des Alpes, confectionné avec du lait produit sans ensilage, a fait un véritable carton », relève non sans fierté Toni Gisler, président du comité d'administration. Le savoureux fromage

d'alpage uronais à pâte mi-dure, fabriqué selon une recette traditionnelle, a lui aussi rencontré un succès immédiat. Tout comme la raclette d'alpage. Sur place, on transforme également le lait en beurre et en crème.

Cofinancement du Fonds d'innovation

Les bâtiments de la fromagerie ont coûté 6,5 millions de francs. Ils ne se limitent pas aux espaces de production et à la boutique : ils abritent encore une salle de réunion et un appartement pour le responsable de l'exploitation ainsi que deux studios pour le personnel, loués aux touristes en hiver. Il est possible d'effectuer des visites guidées de l'exploitation.

La BAS a contribué à ce bon départ avec un prêt de 50 000 francs. La banque habituelle de la société anonyme spécialement créée pour la nouvelle fromagerie est la Banque cantonale d'Uri, mais elle n'en a financé qu'une partie. La Confédération, des cantons et des fonds de crédit d'investissement y ont aussi participé. L'Aide suisse aux montagnards, le canton de Zurich et de nombreux particuliers ont soutenu le projet, sans oublier le Fonds d'innovation de la BAS. « Un des membres de notre groupe de travail connaissait un employé de la BAS, ce qui a suscité le contact avec Olten », précise Toni Gisler.

« Nous ne pouvons pas nous reposer sur le succès de la première année », ajoute-t-il. Il s'agit maintenant d'ouvrir de

nouveaux marchés. La fromagerie collabore avec Migros Suisse centrale, mais également avec Coop et de nombreux commerces de détail. Il faut commencer par vendre les 50 à 60 tonnes de fromage d'alpage qu'il est prévu de confectionner chaque année. Si cela fonctionne bien, la production pourrait être portée dans un deuxième temps à 100 tonnes.

www.alpkaeserei-urnerboden.ch
Réouverture lorsque le col du Klausen redevient accessible à la circulation, probablement en mai.

IL Y A FROMAGE ET FROMAGE

« Fromage d'alpage » est une appellation protégée. Tout le lait doit provenir de l'alpage, où doit également avoir lieu sa transformation. On ne peut donc produire le véritable fromage d'alpage qu'en été. Les vaches paissent librement et cherchent leur nourriture sur les pâturages de montagne. Le lait encore à température de traite est soigneusement transformé en fromage à proximité.

Contrairement au fromage d'alpage, le fromage de montagne est fabriqué toute l'année selon une procédure normalisée, dans des fromageries artisanales de village et dans la vallée.

I LATI DELLA BAS



LA BANCA NAZIONALE INDUCE LA BAS AD AGIRE

La BAS reagisce all'introduzione dei tassi negativi da parte della Banca Nazionale Svizzera e non paga più gli interessi sui conti per il traffico dei pagamenti. Gli interessi passivi sui patrimoni cospicui vengono trasferiti sui clienti.

Testo: Simon Rindlisbacher

Dal 1° aprile 2015 e fino a nuovo avviso la BAS non pagherà più alcun interesse sui conti per il traffico dei pagamenti. Se su tali conti dovessero esserci dei patrimoni ingenti, la BAS calcolerà a sua volta un interesse negativo. I conti risparmio superiori a 100 000 franchi non saranno più remunerati. La banca ha semplicemente reagito al fatto che, da fine gennaio, lei stessa è tenuta a pagare un interesse dello 0,75 per cento sul suo patrimonio depositato presso la Banca Nazionale Svizzera, (vedi «Il grande esperimento sui tassi d'interesse»). Il nuovo regime ha costi elevatissimi per la BAS: gli interessi negativi sui fondi depositati presso la BNS sono equivalenti all'utile realizzato in un anno. Un utile di cui la BAS ha bisogno per rafforzare la base del capitale proprio e per sviluppare la banca. Abbassando ora gli interessi sui conti e sulle obbligazioni di cassa, vuole compensare i costi supplementari attesi. Con questo, inol-

tre, intende frenare la crescita dei depositi, che la clientela può acquistare in ogni momento. La BAS non può semplicemente prelevare e investire altrove i fondi depositati sul conto della BNS – anche se quest'ultima lo spera. Negli ultimi anni il numero dei clienti BAS è cresciuto in modo rilevante. Sono molti di più, i clienti nuovi che hanno investito i soldi presso la banca, rispetto a quelli che hanno chiesto un prestito. È vero che il volume di prestiti erogati è cresciuto fortemente, ma non nella stessa misura in cui sono cresciuti i depositi della clientela.

Forte pressione creditizia

Le ragioni principali sono due: da un lato la BAS manca di mezzi propri, che le servono come garanzia per sottoscrivere più crediti. Dall'altro la pressione esercitata in questo periodo dalla concorrenza nel settore creditizio è molto elevata. Una parte dell'eccesso di liquidità, ad esempio, è stata investita dalla BAS presso i cantoni, le città o le banche cantonali (vedi «Sociale, ecologica e prudente» edizione moneta 4/2014). Per investire tutto bisogna disporre, anche in questo caso, di maggiori mezzi propri. Quasi la metà dei fondi, perciò, si trova in deposito presso la BNS – e da fine gennaio è soggetta a costi.

La BAS ha deciso di trasferire gli effetti degli interessi negativi sulla clientela. Lo fa in modo consapevole, adeguando gli interessi e non aumentando gli oneri. Un aumento degli oneri bancari colpirebbe maggiormente i piccoli risparmiatori, non i grandi.

Investire i propri soldi a lungo termine

L'adeguamento degli interessi significa, inoltre, che chi volesse mettere a disposizione della banca a lungo termine il proprio denaro e, ad esempio, investisse in obbligazioni di cassa, riceverebbe un interesse. Chi invece volesse disporre costantemente dei suoi soldi e li tenesse su un conto «7su7», non riceverà nulla. Martin Rohner, Presidente della Direzione della BAS, ha dichiarato: «È evidente che siamo sempre felici di acquisire clienti nuovi. Per noi, comunque, sarebbe un vantaggio se investissero i loro soldi in modo tale di lasciarli a disposizione della banca per un lungo periodo.» In questo modo la BAS potrebbe, ad esempio, concedere prestiti con scadenze più lunghe, molto più attrattivi per i mutuatari. «Per tutti i clienti colpiti dagli interessi negativi, la BAS cercherà delle soluzioni, motivandoli a mettere a disposizione della banca il loro denaro in un altro modo», conclude Martin Rohner.

IL ESPERIMENTO DEI TASSI D'INTERESSE

La Banca Nazionale Svizzera (BNS) ha introdotto i tassi d'interesse negativi. Il mondo ha ben poca esperienza con i tassi d'interesse permanenti a zero o sottozero. Regna una grande incertezza. Che cosa significano i tassi d'interesse negativi per l'economia?

Testo: Bärbel Bohr

Il 15 gennaio scorso la BNS ha abolito la soglia minima del franco svizzero nei confronti dell'euro. La BNS ha ceduto alle pressioni dei mercati finanziari internazionali. La politica monetaria allentata delle principali banche centrali, in particolare della BCE, l'hanno indotta a credere che in futuro il tasso minimo avrebbe potuto essere mantenuto solo con massicci interventi sul mercato dei cambi. Per attenuare l'effetto di un maggiore apprezzamento del franco dopo l'abolizione della soglia minima, la BNS si è vista co-

stretta ad aumentare i tassi d'interesse negativi subito dopo la loro introduzione.

L'effetto dei tassi d'interesse negativi

Sui loro conti giro depositati presso la BNS, le banche eseguono le transazioni reciproche e i pagamenti scritturali dei loro clienti. Oltre alla riserva minima legale, le banche detengono presso la BNS anche dei fondi liquidi non investiti. Con i tassi d'interesse negativi, la BNS si aspetta che le banche ritirino i soldi per investire nelle valute, che prospettano tassi d'interesse migliori rispetto al franco svizzero. In questo modo la domanda di franchi svizzeri potrebbe ridursi sul mercato dei cambi e il corso del franco indebolirsi. Non è detto che questo piano funzioni poiché, per motivi di sicurezza, alcuni investitori stranieri continuano a preferire il franco svizzero anche se sono tenuti a pagare interessi negativi. Probabilmente la

domanda di franchi svizzeri continuerà ad essere elevata e il corso del franco forte.

Un mondo senza interessi?

La politica monetaria attuale delle grandi banche nazionali sembra volta ad abolire gli interessi. È un passo audace, poiché gli interessi hanno sempre svolto una funzione importante nel sistema economico capitalistico: sono il premio per l'utilizzo temporaneo del capitale. Così risparmiatrici e risparmiatori lasciano i loro soldi alla banca, che li concede in prestito. Se ora, però, i detentori dei capitali, invece di ricevere gli interessi, dovessero pagare, questo meccanismo si esaurirà da sé. A queste condizioni chi metterà mai i suoi soldi a disposizione?

L'abolizione degli interessi non è una misura politica nuova: Aristotele era convinto che gli interessi fossero una cosa innaturale. Le tre religioni monoteiste del mondo predicano il divieto di corrispondere interessi, poiché l'idea di creare nuovo denaro dal denaro sembra iniqua. Il denaro non deve diventare un idolo, questo almeno secondo i principi della fede. Finora le banche islamiche si sono attenute a questo principio. Anche i teorici del «Freigeld», il

I SEGUENTI ADEGUAMENTI ENTRANO IN VIGORE IL 1° APRILE 2015

La politica in materia di tassi d'interesse della BAS si contraddistingue per la ricerca di stabilità dei costi, al fine di attenuare gli effetti di una volatilità troppo elevata. Si fonda sul principio di copertura delle spese e tiene in considerazione i fattori esterni, quali l'evoluzione a lungo termine dei tassi.

	fino al 31 marzo 2015	dal 1° aprile 2015		
TASSI D'INTERESSE DEI CONTI DESTINATI AI PRIVATI				
		fino CHF 50 000	fino CHF 100 000	oltre tutti gli importi
Conto 7su7	0,0625 %	0,0 %	-0,75 %	
Conto 7su7 Plus (per persone che detengono almeno 10 azioni BAS)	0,125 % fino CHF 50 000 0,0625 % oltre	0,125 %	0,0 %	
Conto formazione (per giovani adulti in formazione)	0,125 %	0,125 %	0,0 %	
Conto risparmio	0,125 %	0,025 %	0,0 %	
Conto d'investimento	0,125 %	0,025 %	0,0 %	
Conto deposito cauzionale	0,125 %			0,0 %
TASSI D'INTERESSE PER I CONTI DI PREVIDENZA				
BAS3 Conto di previdenza	0,75 %			0,375 %
BAS2 Conto di libero passaggio	0,50 %			0,125 %
TASSI D'INTERESSE PER I CONTI DESTINATI A IMPRESE E ISTITUZIONI				
		fino CHF 1 Mio.		oltre
Conto deposito per associazioni	0,0625 %	0,0 %	-0,75 %	
Conto corrente	0,0 %	0,0 %	-0,75 %	
ALTRE MODIFICHE				
	Limite di ritiro al mese	Limite di ritiro al mese		
Conto 7su7, Conto 7su7 Plus, Conto deposito	30 000 CHF	75 000 CHF		

cosiddetto «denaro libero», che vorrebbero utilizzare i soldi solo come mezzo di scambio e senza accumulo speculativo, vedono d'un tratto a portata di mano l'utopia di un mondo senza interessi.

La fine degli interessi potrebbe anche significare la fine della crescita economica ad ogni costo. I critici della crescita partono dalla considerazione seguente: se un'impresa riceve un prestito e, oltre al capitale, deve rimborsare anche gli interessi maturati, deve necessariamente generare questa differenza. Da qui l'obbligo di crescita. Se manca questo effetto degli interessi e degli interessi composti viene meno anche l'imperativo di crescita.

Un possibile scenario potrebbe essere la partecipazione significativamente più elevata dei privati alle imprese. Potrebbe essere interessante qualora non valesse più la pena di depositare i soldi in banca a fini di risparmio. Tale impegno potrebbe rafforzare la democrazia aziendale e la responsabilità sociale delle imprese. Tuttavia si pone il problema di quanti risparmiatori vogliono o possano esercitare attività imprenditoriali.

I rappresentanti della libera economica prevedono, inoltre, che, con l'abolizione degli interessi, potrebbe ridursi la differenza tra lavoro e proprietà, poiché possedere denaro non genera rendimenti. Questo funzionerebbe tuttavia, se i tassi d'interesse negativi diventassero un fenomeno mondiale, evitando che il capitale sia trasferito in paesi con tassi d'interesse positivi.

Se la decisione della BNS fosse permanente, ci sarebbero buone opportunità per la società. Nella sua discussione con i teorici del denaro libero, John Maynard Keynes si aspettava che «enormi cambiamenti sociali derivassero dalla scomparsa graduale di un tasso di rendita sulla ricchezza accumula-

ta». Un mondo senza interessi non è immaginabile solo per uno sparuto gruppo di outsider dell'economia, bensì anche per uno dei suoi più prestigiosi rappresentanti accademici del secolo scorso.

Operazioni a rischio e rischio d'indebitamento

Naturalmente si levano anche le voci critiche. In caso di interessi negativi le casse pensioni e le assicurazioni perderebbero i loro redditi da interesse. In caso di forte liquidità, i tassi d'interesse molto bassi e negativi potrebbero formare delle bolle speculative e spingere gli investitori a investire in modo discutibile e rischioso, ad esempio in paesi politici instabili, in materie prime o in prodotti alimentari. In Svizzera la bolla è particolarmente sentita nel mercato immobiliare. Si teme inoltre che l'abolizione degli interessi dia adito a un forte aumento dei prezzi dei terreni. Per questo la teoria del libero denaro prevedeva che la terra diventasse proprietà della società.

Gli interessi così bassi promuovono, non da ultimo, l'indebitamento. Se i tassi d'inte-

resse dovessero aumentare, potrebbero creare problemi a molta gente. Anche per questo motivo, la Banca dei Regolamenti Internazionali di Basilea critica i tassi d'interesse negativi.

L'esperimento dei tassi d'interesse negativi è appena iniziato e per ora l'esito resta incerto.

Letture raccomandate

- Silvio Gesell (1920). L'ordine economico naturale attraverso un paese libero e un denaro libero.
- Margrit Kennedy (1987) La Moneta Libera da Inflazione e da Interesse. Un mezzo di scambio che funziona per tutti.
- John Maynard Keynes (1936) Teoria generale dell'occupazione, dell'interesse e della moneta.
- Ferdinand Wenzlaff et al. (2012) «Wachstumszwang in der Geldwirtschaft? Theoretische Erwägungen» (Crescita economica forzata dell'economia monetaria? Considerazioni tecniche) (Memorandum des Denkwerks Zukunft – Stiftung kulturelle Erneuerung, Bonn).

VALORE FISCALE DELLE AZIONI BAS

L'amministrazione delle contribuzioni del Canton Soletta ha fissato i seguenti valori dell'imposta sulla sostanza per le azioni BAS:

- 135 franchi per l'azione nominativa A della BAS, con un valore nominale di 100 franchi, no. di sicurezza 141725
- 1350 franchi per l'azione nominativa B della BAS, con un valore nominale di 1000 franchi, no. di sicurezza 141724

Questi valori fiscali, entrati in vigore il 31 dicembre 2014, sono da riportare nella dichiarazione d'imposta.

BAS CONTRIBUTI 3° PILASTRO 2015

- Le persone esercitanti un'attività lucrativa, che sono affiliate a una cassa pensione, possono versare un importo massimo di **6768 franchi**.
- Le persone esercitanti un'attività lucrativa, che non sono affiliate a una cassa pensione, possono versare un importo massimo di **33840 franchi**. L'importo comunque non può superare il **20 per cento** del reddito annuo.

IL 2014 È STATO UN ANNO D'ESERCIZIO POSITIVO PER LA BAS

Numero di clienti		33 224
Media degli averi collocati per cliente	CHF	43 950
Numero di mutuatari		958
Ammontare medio dei crediti	CHF	1 128 803
Numero di azionisti BAS		5068
Numero di collaboratrici/tori		90
Posti a tempo pieno		72,4
Somma di bilancio	CHF	1 585 977 836
Mezzi propri	CHF	102 307 000
Utile lordo	CHF	7 129 049

Anche nel 2014, la Banca Alternativa Svizzera e il suo modello aziendale hanno registrato un grande successo. Attualmente la banca offre assistenza a 33224 clienti, 2495 in più rispetto alla fine del 2013. I fondi della clientela sono aumentati del 12,3 per cento e ammontano a 1,46 miliardi di franchi. La somma di bilancio è cresciuta di conseguenza, raggiungendo a fine anno 1,586 miliardi di franchi. Si tratta di 200 milioni in più rispetto alla fine del 2013.

Nello stesso periodo sono aumentati i prestiti, passando da 897 milioni a 1,009 miliardi di franchi. L'86 per cento sono stati destinati a progetti e imprese che apportano un valore aggiunto sociale o ecologico. Grazie alla crescita del volume dei crediti e dei beni finanziari, il reddito da interesse è leggermente più elevato rispetto al 2013 e si attesta a 18,3 milioni di franchi.

Lo scorso anno è ulteriormente cresciuto anche l'interesse dimostrato per le consulenze d'investimento della BAS, non da ultimo grazie all'adozione di nuovi mandati di gestione patrimoniale. Il reddito da operazioni in commissione e da prestazioni di servizi è perciò aumentato, passando da 2,0 a 2,2 milioni di franchi.*

Il capitale azionario è aumentato di 12,1 milioni di franchi. La BAS perciò ha superato chiaramente il suo obiettivo.

Con 7,1 milioni di franchi, l'utile lordo è significativamente più elevato rispetto a quello dell'anno appena trascorso, e questo nonostante i costi aziendali siano aumentati dell'8 per cento. Per il 2014 la BAS ha registrato un utile netto di 1,1 milioni di franchi.

*Dal 2014 la BAS dimostra il valore aggiunto generato attraverso i suoi finanziamenti a favore dell'ambiente e della società. Grazie alle sue operazioni di credito dimostra di offrire un prezioso contributo per il bene comune.

Trois ou quatre carottes : la différence est subtile

Hans R. Herren est le premier Suisse à avoir reçu le Prix Nobel alternatif, avec sa fondation Biovision, en 2013. La remise de ce prix, dont le nom officiel est Right Livelihood Award, a lieu à Stockholm depuis 1980. Initialement raillé, il bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance mondiale, équivalente à celle de l'«authentique» Nobel.

Entretien : Bärbel Bohr

Hans Herren, vous avez l'âge de la retraite. Qu'est-ce qui vous aiguillonne ?

Hier, j'étais à l'Université de Berne pour une table ronde sur les nouveaux objectifs universels de développement durable. Nous devons œuvrer à leur concrétisation, car le temps nous est compté. Ils nous profitent à tous, pas seulement aux pays du Sud, mais aussi à ceux du Nord, même si ces derniers doivent fournir un soutien financier.

On ne dirait pas un travail de projet, mais de la politique.

J'ai fait des projets en Afrique pendant trente ans. On s'aperçoit assez vite que la science touche à ses limites. Elle doit influencer la politique. J'assume ici un rôle de liaison : chez Biovision, nous élaborons des projets pour un développement écologique ; au Millennium Institute (MI), nous aidons les pays à définir leur propre politique de développement durable. Avec un programme commun, « Changement de cap dans l'agriculture mondiale », Biovision et le MI soutiennent actuellement trois pays africains dans le déploiement d'une politique durable pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

A quoi ressemblent vos discussions avec les représentant-e-s de l'agriculture industrielle ?

Personnellement, mes idées sont tout à l'opposé. Cette forme d'agriculture n'a aucun avenir. Elle contribue beaucoup au changement climatique et elle nuit à la santé des humains. La production de masse et la transformation en aliments bon marché provoquent obésité et malnutrition. Il en résulte d'énormes coûts sociaux à la charge de la collectivité. Le système dysfonctionne, car tout ce qui compte, c'est le bénéfice. La variété revient trop cher à l'industrie agricole. Pourtant, elle aurait de nombreux aspects positifs : elle diversifie les goûts, préserve les sols et diminue le risque de mauvaises récoltes.

Comment s'éloigner de l'agriculture industrielle ?

Cela ne tient qu'aux consommatrices et consommateurs. Il faut comprendre que c'est seulement en apparence que les aliments transformés industriellement sont moins onéreux. Nous assumons leurs coûts sociaux par les impôts et l'assurance maladie. Avec des prix « réels », le public peut décider lui-même ce qu'il veut. Bien sûr, trois bonnes carottes reviennent alors aussi cher que quatre produites industriellement. Mais la quatrième va de toute façon à la poubelle. Du coup, on peut se permettre d'acheter les trois les plus chères pour manger sainement.

Qu'attendriez-vous des consommatrices et consommateurs suisses ?

La Suisse pourrait donner le bon exemple, parce que beaucoup de gens y ont les moyens de se payer la « bonne carotte ». Acheter durable, manger durable, se demander : quelle quantité suffit ? En Suisse, les villes sont assez proches de la campagne ; il subsiste donc un lien entre les deux. C'est là un grand atout.

Hans R. Herren est né en 1947.

Il est président et fondateur de Biovision, fondation pour un développement écologique, dont le siège est à Zurich. Il dirige aussi le Millennium Institute, une organisation non gouvernementale basée à Washington.

Les deux organisations s'engagent pour une politique de développement durable.
www.biovision.ch



Quelle contribution la ville peut-elle apporter ? L'agriculture urbaine est aujourd'hui un terme à la mode.

Quantitativement, l'agriculture urbaine n'est pas significative, mais je trouve son effet d'apprentissage très positif. Quelqu'un qui cultive ses propres tomates observe les conditions météo et tisse une nouvelle relation avec la nature. Les gens voient qu'il n'est pas si facile de produire de la nourriture. L'agriculture est une entreprise risquée.

Où puisez-vous l'énergie nécessaire à votre engagement ?

Dans la conviction que c'est la bonne voie. J'ai grandi dans une ferme. J'ai vu comment l'évolution a suivi la mauvaise voie. Puis j'ai réfléchi à la manière de faire les choses autrement. Nous sommes très nombreux dans le monde à penser différemment. En plus, j'ai des enfants. Ils ne sont pas trop d'accord avec ma génération et demandent, à juste titre : « Quel avenir pour nos enfants ? »